

45 Rue de la Bourse
69002 LYON
☎ **04.72.77.07.15 / 06.58.14.49.13**
☎ **04.34.34.02.56**

Cabinet secondaire :
121 Grande Rue
69600 OULLINS
☎ **04.78.45.01.98**

RESEAU SORTIR DU NUCLEAIRE
Mesdames et Messieurs les Administrateurs
9 rue Dumenge
69004 LYON

LYON, le 2 novembre 2010

N. REF. : RESEAU SORTIR DU NUCLEAIRE / PLAINTÉ SIMPLE

Mesdames et Messieurs les Administrateurs,

Je fais suite au courrier de Monsieur le Procureur en date du 27 octobre 2010 exposant que la plainte déposée le 24 mars 2010 était classée.

Par conséquent, Monsieur le Procureur n'entend pas poursuivre lui-même ladite procédure.

Je vous confirme que cette décision intervient suite :

- au seul et unique dépôt de plainte effectué le 24 mars 2010, aux noms du Réseau « SORTIR DU NUCLEAIRE » et de Monsieur BROUSSE, qui regroupait l'ensemble des faits dont ils s'estimaient victimes,
- au courrier portant retrait de la plainte, aux noms du Réseau « SORTIR DU NUCLEAIRE » et de Monsieur BROUSSE, en date du 18 juin 2010 et qui a été pris en compte par le Parquet de LYON.

Dès lors, le dossier est considéré comme classé pour Monsieur le Procureur.

Veillez agréer, Mesdames et Messieurs les Administrateurs, à l'assurance de mes sentiments dévoués.

J.F BARRE